



Il y a deux catégories de gens de l'Enfer que je n'ai pas encore vues : des personnes qui tiennent des fouets semblables aux queues des vaches, avec lesquels ils frappent les gens, et des femmes vêtues mais dévêtues, qui font pencher et penchent, et dont les têtes ressemblent à des bosses de chameaux qui penchent. Elles n'entreront pas au Paradis.

Abû Hurayrah (qu'Allah l'agrée) relate que le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : « Il y a deux catégories de gens de l'Enfer que je n'ai pas encore vues : des personnes qui tiennent des fouets semblables aux queues des vaches, avec lesquels ils frappent les gens, et des femmes vêtues mais dévêtues, qui font pencher et penchent, et dont les têtes ressemblent à des bosses de chameaux qui penchent. Elles n'entreront pas au Paradis et n'en sentiront même pas l'odeur, alors que son odeur est perceptible de telle et telle distance ! »

[Authentique] [Rapporté par Muslim]

Signification du hadith : Le Prophète (sur lui la paix et le salut) n'a pas vu deux catégories des gens de l'Enfer, qui ne sont apparues qu'après son époque, car son époque était encore pure. En outre, cette prédiction est un miracle par lequel Allah a aidé son Prophète (sur lui la paix et le salut). « Des gens qui tiennent des fouets semblables à des queues de vaches et qui frappent les gens avec » : les savants disent qu'il s'agit des gardes qui frappent les gens injustement. Ils ont des fouets aussi longs que des queues de vaches, avec lesquels ils frappent les gens injustement. « Des femmes vêtues mais dévêtues, qui font pencher et penchent » : Plusieurs explications existent à ce sujet. On a dit qu'elles sont vêtues physiquement mais dénuées de toute piété. En effet, Allah, Exalté soit-Il, a dit : { (Et le vêtement de la piété, voilà qui est meilleur !) } [Coran : 7/26] Ce hadith concerne donc toute femme pécheresse et libertine, même si elle porte des vêtements très larges. Le terme : « vêtues » vise donc les vêtements apparents et le terme : « dévêtues » signifie qu'elles sont dévêtues de toute piété, car celui qui est dénué de piété est, certes nu, puisqu'Allah, Exalté soit-Il, a dit : { (Et le vêtement de la piété, voilà qui est meilleur !) }. On a aussi dit qu'elles portent des vêtements qui ne les cachent pas correctement, parce qu'ils sont trop serrés, trop fins, ou trop courts. Pour chacun des cas précédents, on peut dire que la femme est, à la fois, vêtue et dévêtue. « Qui font pencher » : elles font pencher leur coiffure, en coiffant leurs cheveux sur le côté. Cet agissement ne nous est parvenu et ne provient que des femmes

mécréantes, qu'Allah nous en préserve. Certaines femmes se sont laissé tenter et coiffent leurs cheveux sur le côté, faisant ainsi pencher leur coiffure. On a aussi dit qu'elles font pencher dans le sens où elles sont une tentation pour les autres, parce qu'elles sortent embellies, parfumées, etc. Elles font donc pencher les autres. Il est probable que cette phrase englobe les deux sens, car la règle stipule que lorsqu'un texte peut être interprété de deux façons et qu'aucun élément ne permet de préférer l'une des deux interprétations et de rejeter l'autre, on donne au texte les deux interprétations. Ici, les deux sens ne se contredisent pas et aucun élément ne permet de préférer l'un à l'autre, donc le texte englobe les deux cas cités. « Qui penchent » : qui dévient de la vérité et des devoirs qui sont les leurs, comme la pudeur et la discrétion. Lorsque tu vois l'une d'entre elles au marché, tu la vois marcher comme un homme, elle piétine le sol et ne se soucie de rien, comme un soldat, sa démarche est telle que même certains hommes ne pourraient pas marcher de cette façon. Elle rit avec son amie, à voix haute, de façon attirante. Elle négocie avec le vendeur et plaisante avec lui, etc. On pourrait citer encore d'autres maux et d'autres tentations. En tout cas, il est certain que ces femmes penchent et dévient de la vérité, qu'Allah nous préserve. « Leurs têtes ressemblent à des bosses de chameaux qui penchent » : en arabe, le mot employé désigne une sorte de chameaux, dont les bosses sont très hautes et longues et penchent soit à droite, soit à gauche. Il s'agit donc d'une femme qui élève sa chevelure jusqu'à la faire pencher à droite ou à gauche. Certains savants disent qu'il s'agit du fait que la femme pose un turban sur sa tête, semblable aux turbans des hommes, au point où son voile s'élève et ressemble à une bosse de chameau. Il s'agit donc de femmes qui embellissent leurs têtes de sorte à séduire. Elles n'entreront pas au Paradis et n'en sentiront pas l'odeur, c'est-à-dire : elles n'entreront pas au Paradis et ne l'approcheront même pas, puisque son odeur est perceptible à une distance de soixante-dix années de marche, voir plus encore. Elles n'approcheront pas le Paradis parce qu'elles se sont écartées du droit chemin. Même si elles sont vêtues, elles sont en réalité dévêtues, elles penchent et font pencher, elles portent sur leurs têtes ce qui provoque la tentation et les embellit.

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/8903>

النجاة الخيرية
ALNAJAT CHARITY

